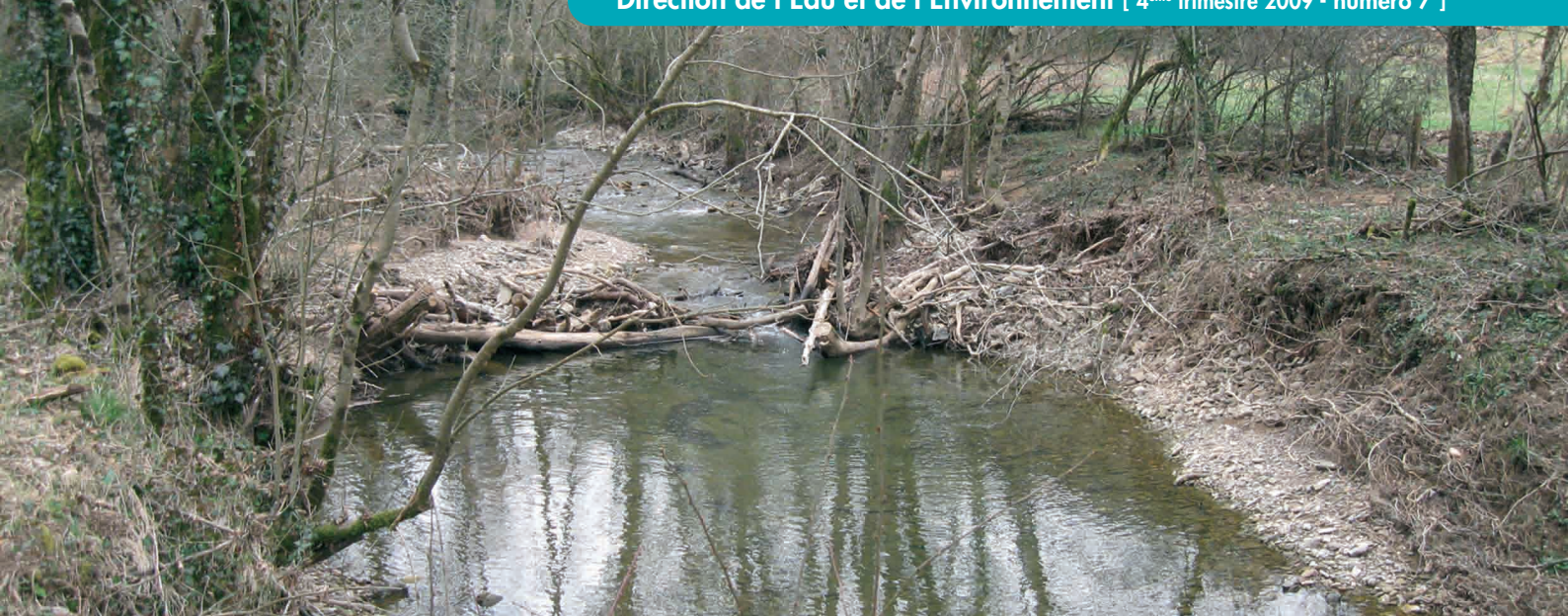


# Bulletin tarnais

des techniciens et agents de rivière

Direction de l'Eau et de l'Environnement [ 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 - numéro 7 ]



Embacle du Candour (mars 2009, après travaux)

édito

Ça y est, nous y sommes !  
Maintes fois annoncée, discutée et débattue, la révision des Programmes d'Entretien Régulier (PER) de nos cours d'eau, frappe désormais à nos portes.

2009 aura vu le lancement de cette révision (levers de terrain, état des lieux, diagnostic, définition des enjeux de gestion...) dans les structures les plus anciennes (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Syndicat Mixte Cérou Vère).

Pour fastidieuse et dévoreuse de temps qu'elle soit, cette révision n'en est pas moins un passage

obligé pour les structures de gestion de cours d'eau :

- **Les partenaires techniques** et financiers en font un préalable à l'octroi de leurs aides

- **Une prise en compte** indispensable des orientations nationale et européenne en faveur d'une gestion durable des cours d'eau (DCE, Grenelle I et II, LEMA...)

C'est aussi pour les maîtres d'ouvrages le moment propice pour faire le bilan de leurs actions passées et de leur incidence par rapport aux enjeux initialement définis. De ce bilan pourra alors émerger un nouveau programme

d'actions amplifiant et développant les opérations ayant donné satisfaction, mais aussi de revoir certains modes de gestion finalement peu efficaces.

Ce bulletin donne la parole aux acteurs de la gestion des cours d'eau dans le Tarn afin d'éclairer sous un jour nouveau ce « casse tête à technicien de rivière » qu'est la réactualisation des P.E.R.

Bonne lecture !



aumenu

- LA PRISE EN COMPTE DE NOUVEAUX ENJEUX DANS LES P.E.R. :
  - MISE EN DÉFENS DES BERGES DANS LES MONTS D'ALBAN
  - DIVERSIFICATION DES ÉCOULEMENTS DE LA VÈRE
  - GESTION DIFFÉRENCIÉE DES EMBÂCLES SUR LE BASSIN VERSANT DU VIAUR
- LA RÉVISION DU PROGRAMME D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
- EN BREF...

### → Mise en défens des berges dans les Monts d'Alban

L'ATASEA, cellule d'Assistance Technique à la gestion des zones humides, anime depuis 2008 un programme visant à préserver et restaurer les prairies naturelles de fonds de vallée dans la région des Monts d'Alban.

Ces parcelles, de petite taille, difficilement mécanisables et très souvent humides peuvent s'enfricher peu à peu ou subir des dégradations suite à une gestion inappropriée (surpâturage, périodes de fauche ou de pâturage inadaptées).

Cette situation est également préjudiciables aux cours d'eau qui les longent (Oulas, Assou, Ambias, Ambiasse, Dadou...) lorsque le bétail a un accès libre à la rivière. Parallèlement à la réouverture des parcelles et à une meilleure gestion du pâturage, les techniciens de l'ATASEA proposent aux exploitants la mise en défens des rivières par la pose de clôtures en haut de berge et la reconstitution d'une végétation riveraine.

Des aménagements compensatoires sont également réalisés afin de permettre au bétail de s'abreuver (pompe à museau, descente de berges, restauration de mares) et d'aller librement d'une rive à l'autre (passage à gué, passerelle).

Ces travaux, à la charge du propriétaire, sont cofinancés par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général du Tarn.

Cinq dossiers ont été financés en 2009 et devraient permettre de préserver 3,8 km de rivière.

Pour plus de renseignements, contacter :

**ADASEA du Tarn**

Alexandra Poulvélarie

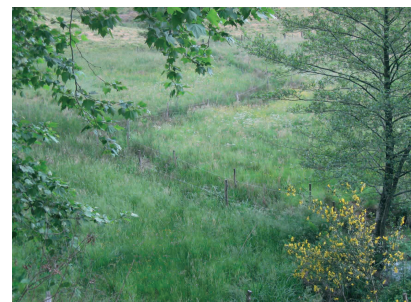
96, rue des agriculteurs

BP 20326

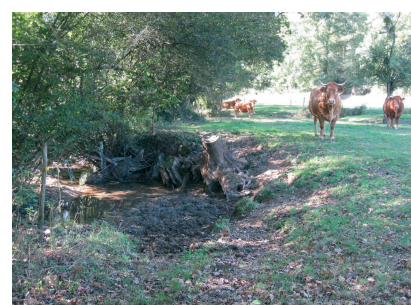
81027 Albi cedex 9

Tél : 05 63 48 83 48

courriel : alexandra.poulvelarie@adasea.net



Pose de clôture en bord de ruisseau



Impact du piétinement sur les berges

### → Renaturation du cours de la Vère

Suite à réunion du bureau syndical, le SM Cérou Vère a souhaité réaliser un chantier pilote visant à illustrer l'évolution des Programmes d'Entretien Régulier des cours d'eau, telle que le propose l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Général du Tarn.

Le choix du site s'est porté sur la Vère à Cahuzac sur Vère où la municipalité, engagée dans des travaux d'assainissement, envisageait une restauration des berges du cours d'eau à proximité de la STEP. Le technicien de rivière, en collaboration avec la CATER81, a étudié un projet de renaturation du cours d'eau sur 200 mètres de linéaire.

Le projet comprenait :

- l'arasement d'un seuil infranchissable
- le retalutage et la végétalisation de 50 mètres de berges
- la diversification des écoulements dans l'emprise du lit dénoyé suite à l'abaissement du seuil (150m).

#### Réalisation des travaux :

##### • Arasement du seuil :

Ce seuil béton rehaussé par des batardeaux en bois, d'une hauteur de 0.8 m noie le lit amont sur une longueur de 300 mètres et empêche toute circulation piscicole entre l'aval et l'amont de l'ouvrage.

Désormais sans usage, hormis quelques pompages pour l'irrigation des potagers situés en rive gauche et étant à l'origine de la déstabilisation des berges en aval immédiat de l'ouvrage, son arasement partiel a donc été décidé.

Le batardeau a été éliminé en partie ; la goulotte de déversement a été élargie et la dalle béton située au pied de cette dernière a été évacuée, améliorant ainsi les conditions de franchissabilité de l'obstacle par les cyprinidés d'eau vive (barbeau méridional, goujon, chevaine...).

Ces travaux ont permis l'abaissement de la lame d'eau d'environ 40 cm, dénoyant environ 200 m de cours d'eau en amont de l'ouvrage.

Les habitats lotiques ainsi récupérés ont par la suite fait l'objet de travaux visant à diversifier les écoulements

##### • Banquette plantée d'hélophytes (40 m) :

Réalisée à partir d'une fascine morte implantée dans le lit mineur, elle doit permettre un rétrécissement de 50% du chenal d'étiage (6m ramené à 3m) afin d'augmenter la lame d'eau, accélérer les écoulements et décolmater le fond du lit en période estivale.

Afin de permettre un développement optimal des hélophytes (essences de pleine lumière), les saules présents sur les berges ont été recépés ou mis en têtard.

La banquette ainsi créée et ensemencée a permis de décolmater le fond du lit tout en résistant parfaitement à une montée des eaux, une semaine après les travaux.

##### • Epis de fond (30 m) :

Afin d'initier une dynamique de méandrage, une succession de 8 épis en bois a été mise en œuvre



Seuil arasé



Banquette achevée



Epis achevés

en aval, au pied de la berge opposée.

Réalisée au moyen de pieux et de madriers en châtaignier non traité, leur mise en œuvre est facile, rapide et peu coûteuse.

Le résultat attendu est l'apparition d'un chenal d'étiage et la création d'un banc alluvial par sédimentation entre les épis.

Ce site, facile d'accès sera régulièrement suivi et contrôlé afin d'évaluer l'efficacité de ces dispositifs dans le temps. On peut toutefois juger d'ores et déjà de l'impact de ces aménagements sur

la réactivation visible de la dynamique fluviale d'un cours d'eau anciennement recalibré et rectifié.

Pour plus de renseignements, contacter :

**Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère**

Gwénaél BONIN

Plateau de la Gare – 81640 Salles sur Cérou

courriel : [equipe.cerou.ver@wanadoo.fr](mailto:equipe.cerou.ver@wanadoo.fr)

## → Gestion différenciée des embâcles du Candour

Le syndicat Mixte du BV du Vieur révisé actuellement son Plan Simple de Gestion (PSG), préalable indispensable à la procédure de déclaration d'intérêt général des travaux (DIG).

Ce travail en cours tient lieu par ailleurs de test « grandeur nature » permettant de valider auprès du réseau des techniciens de rivière du Tarn une méthode de révision de leurs programmes d'entretien en y intégrant les nouvelles préoccupations liées à l'atteinte du bon état écologique

des cours d'eau d'ici à 2015.

En effet, les plans d'entretien doivent devenir de vrais outils pour l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

Afin de mettre à l'épreuve de la pratique les principes développés ci-dessus, un chantier pilote a été organisé en décembre 2008 par le syndicat mixte du Bassin Versant du Vieur, avec la participation de l'équipe d'entretien du Syndicat Mixte du Bassin Versant Cérou-Vère.

Ce chantier, réalisé sur le Candour,

affluent tarnais du Vieur, d'une longueur de 17 km a permis de mettre en œuvre une intervention différenciée sur 2 gros embâcles bloquant intégralement le lit du cours d'eau dans un secteur de gorges boisées bordées de quelques prairies naturelles.

Cette journée d'action et d'échanges entre techniciens et agents de rivière a permis de confronter idées et principes, à la réalité de leur mise en œuvre sur le terrain...

### Déroulement du chantier :

La CATER présente aux techniciens et agents la méthode de diagnostic utilisée sur ce site. Elle doit permettre d'établir un état initial et évaluer par la suite l'impact des travaux sur la qualité écologique du cours d'eau (Cf. bulletin n°6).

Sur les deux embâcles traités durant cette journée, seul le premier vous est présenté dans cet article :



Embâcle du Candour (avant les travaux)

### Description de l'Embâcle n°1 :

Embâcle de 0,8m de haut obstruant le lit du cours d'eau, bordé en RD par un chemin rural et en RG par une prairie naturelle. La hauteur de chute provoquée par l'obstacle est d'environ 1 mètre (hauteur moyenne).

La structure de l'embâcle est hétérogène. Il est constitué de quelques gros arbres calés entre la berge et la souche d'un frêne en RG et d'éléments plus petits (branches, feuilles, graviers, litière...) qui ont colmaté l'obstacle, créant ainsi un plan d'eau partiellement engravé et colmaté en amont immédiat (40m).

La réhausse de la ligne d'eau a eu pour conséquence l'apparition d'une annexe fluviale (chenal de crue, boisement humide) en amont de l'obstacle.

La chute d'eau a généré une fosse de dissipation (p=0.6m), zone refuge pour la vie aquatique en période d'étiage (sévères sur ce cours d'eau).

Le diagnostic hydromorphologique de ce tronçon est le suivant :

CODE TRONÇON	NOM	INDICES INTEGRATEURS			QUALITE HYDROMORPHOLOGIQUE
		QUALITE DES HABITATS	ETAT DES BERGES	ETAT DU LIT	
CAN 02	Candour	2	2	3	MAUVAIS ETAT

L'objectif des travaux consiste donc à restaurer la communication amont/aval, restaurer des habitats lotiques en amont, éviter l'érosion de la berge supportant le chemin tout en conservant l'intérêt de l'embâcle vis-à-vis de la diversification des milieux.

### Description des travaux :

Dégagement de la partie supérieure de l'embâcle.

Après discussion entre tous les participants, il est finalement décidé d'aser l'embâcle à la côte de 0.5 m de haut afin de pérenniser la fosse aval et le radier qui est réapparu en amont suite à l'abaissement du plan d'eau. La franchissabilité est améliorée en taillant une goulotte dans la masse de l'embâcle en RG.

### 6 mois après les travaux :

Lors de la visite effectuée au printemps 2009 afin de juger de l'évolution du site, de nombreux changements ont pu être observés suite aux crues hivernales.

Le seuil s'est en partie affaissé, améliorant sa franchissabilité tout en diminuant la profondeur de la fosse. De nombreux dépôts de galets ont bouleversé les profils en long et en travers du cours d'eau. Les faciès d'écoulement en amont de l'embâcle ont retrouvé une typologie propre aux cours de Piémonts (radier, rapide, mouille)

CODE TRONÇON	NOM	INDICES INTEGRATEURS			QUALITE HYDROMORPHOLOGIQUE
		QUALITE DES HABITATS	ETAT DES BERGES	ETAT DU LIT	
CAN 02	Candour	2	2	2	BON ETAT

### Au final,

On se rend compte de la difficulté à appréhender tous les facteurs, parfois antagonistes influençant la dynamique fluviale.

Toutefois, la démarche initiée lors de cette journée a permis de conforter notre approche visant à gérer de manière différenciée les cours d'eau selon leur typologie, leur mode de fonctionnement et les enjeux qui s'y rattachent.

Pour plus de renseignements, contacter :

**Syndicat Mixte du Bassin du Vieur**

Pierre DURAND - Hôtel de Ville – 12800 Naucelle

courriel : [pierre.durand.crv@wanadoo.fr](mailto:pierre.durand.crv@wanadoo.fr)

# La révision du programme d'aide de l'Agence Adour Garonne

A partir de 2010, l'agence va demander aux structures dont les programmes pluriannuels d'entretien doivent être mis à jour, d'intégrer une nouvelle démarche. Cela permettra de définir ses nouvelles conditions d'accompagnement financier...

Le technicien de rivière devra intégrer à l'étude physique du milieu les processus morphodynamiques des cours d'eau.

Ce travail d'analyse mettra en évidence les paramètres déclassant par rapport aux objectifs de la DCE.

Son action le mènera à conduire une réflexion sur les moyens financiers et juridiques de la structure en vue de porter de nouveaux programmes d'actions répondant aux objectifs fixés par la DCE avec l'aide de la CATER et de l'agence.

La trame de révision des programmes pluriannuels de gestion proposée par l'agence se divise en 3 étapes successives :

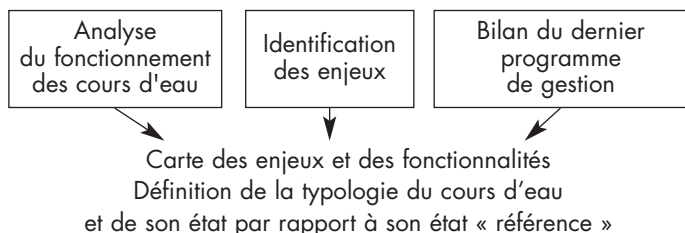
## 1- Analyse du fonctionnement des cours d'eau

Identification des unités de fonctionnement, Description de la dynamique, Analyse des pressions humaines et de leurs impacts sur le fonctionnement du cours d'eau

## 2- Identification des enjeux :

Listage des enjeux classés et hiérarchisés (intérêt général, sécurité publique, ...).

## 3- Bilan du dernier programme de gestion



## 4- Hiérarchisation des enjeux

Partage avec les élus sur les enjeux, qu'ils soient d'intérêt général, de sécurité publique, ou liés à la DCE.

## 5- Définition des objectifs par secteur

Si le diagnostic fait le constat d'un état préservé, le programme s'orientera vers des actions de sensibilisation, de protection, de maîtrise foncière, de maîtrise d'usages (définition de zones

tampon, remontées de point d'abreuvements, mise en défens des berges)...

Si l'état du cours d'eau est perturbé ou dégradé alors la structure pourra intervenir selon 2 niveaux d'ambition :

- les opérations détaillées ci-dessus couplées à la restauration piscicole (diversification des écoulements et des habitats)

Ou bien

- restauration fonctionnelle du cours d'eau (restauration de la continuité écologique, reconnections avec le lit majeur et la nappe, accompagnement de la dynamique naturelle et/ou reconstitution du lit ...)

## 6- Analyse des compétences actuelles et éventuellement à acquérir pour la structure gestionnaire

Envisager si nécessaire la révision des compétences de la structure et solliciter de nouveaux partenaires.

## 7- Élaboration du programme pluriannuel de gestion

Rédaction des principes de gestion et formalisation (délibération syndicale, validation en conseil d'administration de l'agence, conventionnement, nouvelle DIG éventuellement...) du programme pour une durée de 5 ans.

## 8- Suivi et modalités d'évaluation du programme

... Cette phase de réflexion demandera du temps au technicien de rivière.

Il pourra néanmoins s'appuyer sur la CATER (réunions, appui méthodologique, aide à la production de cartes, développement de bases de données, chantiers pilotes...).

L'agence fera quant à elle le lien avec les objectifs DCE et fournira les données nécessaires aux maîtres d'ouvrage.

## Céline MARUEJOULS

Agence de l'Eau Adour Garonne

Délégation Toulouse

46 av. Général Decrouette

Basso-Cambo – 31100 Toulouse

Tél : 05 61 43 26 80

## Bassin versant du

**Tescou-Tescounet** : Une DIG enfin signée après enquête publique et de nombreuses réunions d'information menées par le technicien de rivière du syndicat : Antony MEUNIER. La première tranche de travaux devrait débuter dès cet hiver.

Syndicat Mixte du Tescou-Tescounet

Les Sourigous – 81630 Salvagnac

Tél. : 05 63 40 62 25

courriel : s.mixte.tescou@orange.fr

**Bassin versant du Tarn** : Conformément aux objectifs définis dans le contrat de rivière qu'il anime, le syndicat Mixte de rivière Tarn vient de recruter un technicien de rivière : Kevin BOULOGNE afin de mener à bien les nombreux programmes de restauration des milieux aquatiques (restauration des affluents, gestion du Tarn, bassins versants pilotes...).

Syndicat Mixte de rivière Tarn

Aiguelèze – 81600 Rivières

Tél. : 05 63 41 30 90

courriel : sm.riviere.tarn@orange.fr

**Bassin versant de l'Agout** : Le syndicat du bassin versant de l'Agout étend son territoire d'action aux Monts d'Anglès suite à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Montagne Haut Languedoc. Ce rapprochement devrait permettre à Antoine MILHET et son équipe de participer à la mise en œuvre du DOCOB du site NATURA 2000 « Haute vallée de l'Arn ». Heureux veinards !

Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout

10 zone artisanale de la Sigourre – BP9

81290 Labruguière

Tél. : 05 63 50 14 32

courriel : bassin\_agout@yahoo.fr